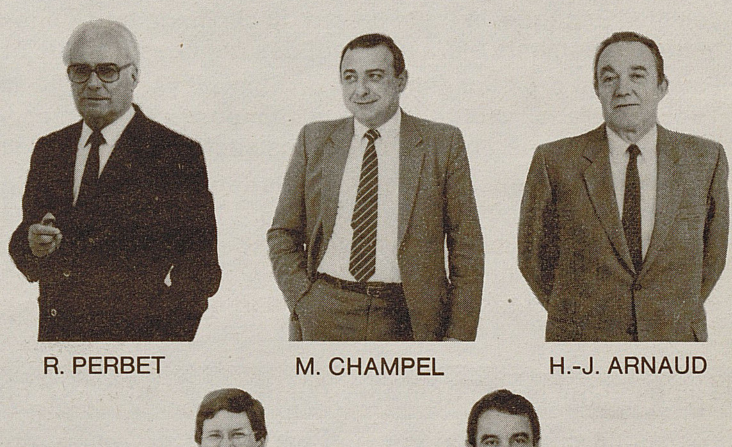
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 16 MARS 1986

LISTE REGIS PERBET D'UNION DEPARTEMENTALE

VIVEMENT DEMAIN AVEC REGIS PERBET

- **La France a déjà perdu 5 ans.**
- **5 ans de retard, d'erreurs, d'échecs.**
- **5 ans de mensonges aussi, trois millions de chômeurs sont là pour en témoigner.**
- **Le 16 mars, abordons l'avenir avec confiance. Prenons ensemble un nouveau départ.**



R. PERBET M. CHAMPEL H.-J. ARNAUD



J. CHABAL J. ROUX

L'ENJEU DU 16 MARS

LA MAJORITÉ DE DEMAIN

L'UNION RPR-UDF est la seule Majorité possible pour gouverner la France.

- L'union est la seule solution qui permette de remporter la victoire.
- L'union est la seule solution pour tous ceux qui veulent que la France soit gouvernée dès le 17 mars.
- Parce que depuis 1971, il est le candidat élu sur des listes soutenues chaque fois par des hommes et des femmes appartenant à toutes les formations d'opposition nationale,

Régis PERBET est le candidat de l'union et du rassemblement

- Parce qu'il est le candidat soutenu par la majorité des conseillers généraux de l'Ardèche.

Régis PERBET remportera la victoire

POUR REMETTRE LA FRANCE EN MARCHE

- **Nous voulons libérer les entreprises pour qu'elles produisent plus et créent ainsi des emplois.**
- **Nous voulons renforcer la sécurité des citoyens et garantir le rayonnement de la France dans le monde.**
- **Nous voulons assurer une véritable solidarité nationale et développer le dialogue social.**
- **Nous voulons rassembler les Français autour d'une espérance : retrouver la fierté d'être Français.**

Le chômage, l'insécurité et l'immigration constituent les trois préoccupations majeures des Français. Ils dénoncent, par là même, les carences de cinq années de politique socialiste.

Nos concitoyens ne font plus confiance au pouvoir actuel pour lutter contre le chômage.

« La France ne comptera pas deux millions de chômeurs, je m'y engage » (François MITTERAND - Campagne 1981).

De mars 1981 à mars 1985, on compte 560 000 emplois en moins et 600 000 personnes de plus sur le marché du travail, soit en gros 1 000 problèmes d'emploi de plus par jour ouvrable. La France détient, avec des pays comme l'Espagne, le triste record du chômage des jeunes. Les mesures prises pour réduire sa montée sont des petits pansements alors qu'il faut des remèdes massifs et durables:

Favoriser la création d'emplois en libérant l'économie : libération des prix par l'abrogation des ordonnances de 1945 ; libération progressive des changes ; développement de la concurrence par la modernisation de la législation et par la déréglementation des secteurs de base ; libéralisation du crédit.

Favoriser la création d'emplois en luttant contre les rigidités qui freinent l'embauche : incitation à l'emploi des jeunes dans le secteur productif, en particulier par des contrats d'insertion ; statut allégé des PME-PMI, notamment par l'effacement des effets de seuil ; suppression de l'autorisation administrative de licenciement dans le respect des mécanismes contractuels ; incitation au travail à temps partiel et assouplissement des formules de travail intérimaire et des contrats à durée déterminée.

Nos concitoyens ne font plus confiance au pouvoir actuel pour assurer leur sécurité.

La peur doit changer de camp. Il est temps de rendre aux honnêtes gens la conscience de leur nombre et la confiance en leur force.

L'échec est manifeste et le bilan accablant : huit meurtres et vingt et un vols à mains armée par jour en France, un vol d'automobile toutes les deux minutes, un cambriolage toutes les quatre vingt secondes, un vol en tout genre toutes les quinze secondes.

Il faudra donner à la police des moyens d'agir, en renforçant les effectifs destinés en priorité à la voie publique, en rétablissant les contrôles d'identité, en créant un titre d'identité infalsifiable.

Il faudra faire travailler et protéger les policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Nos concitoyens ne font plus confiance au pouvoir actuel pour régler les problèmes liés à l'immigration.

Il faudra se donner les moyens juridiques et matériels pour assurer l'expulsion effective des délinquants étrangers, qui, leurs peines purgées, se verront également interdits de séjour en France. Les immigrés en situation irrégulière seront reconduits aux frontières.

Des conventions d'Etat à Etat permettront aux travailleurs immigrés privés d'emploi de regagner dans la dignité leur pays d'origine.

Avec les candidats de la liste d'Union Départementale



Régis PERBET
Député
Conseiller Régional
Conseiller Général
Maire d'Annonay

Marc CHAMPEL
RPR
Vice-Président du Conseil Général
Maire de St-Etienne-de-Lugdarès
(Professeur)

Henri-Jean ARNAUD
Majorité Départementale
Conseiller Régional
Conseiller Général
Maire de Guilherand-Granges-lès-Valence
(chirurgien)

Jacques CHABAL
Majorité départementale
Le Cheylard
(Médecin)

Jean ROUX
RPR
Maire de La Chapelle-sous-Aubenas
(Métreur)

VU LES CANDIDATS

imp. Baylon-Villard - 07100 Annonay